

## Énergies renouvelables : Une mise en garde des installateurs

Certaines enseignes insuffisamment qualifiées ou peu scrupuleuses se développent sur le marché des installations en énergies propres, avertissent des professionnels.

À l'heure où l'on prend de plus en plus conscience de la nécessité de préserver la planète, les énergies propres (solaire, pompes à chaleur, etc.) ont le vent en poupe, se réjouit la corporation Haut-Rhin Sud des installateurs en chauffage, climatisation, sanitaire, zinguerie et chaudronnerie, forte de 300 membres. Mais comme dans tout créneau porteur, « des opportunités s'offrent aussi à des gens pas forcément scrupuleux, qualifiés et capables, qui voient qu'il y a de l'argent à se faire et se fichent de la qualité des installations », s'inquiète-t-elle.

À tel point que le comité de la corporation organisait jeudi une conférence de presse pour appeler les consommateurs à la vigilance et les inviter à choisir avec soin les prestataires auxquels ils feront confiance.

### Publicité optimiste...

Chaque membre du comité a en tête plusieurs exemples de personnes abusées. « Ces six derniers mois, j'ai eu au moins trois appels de gens qui ont signé dans des foires et qui se retrouvent en situation désespérée face à des installateurs qui viennent de loin et sur lesquels ils n'arrivent plus à mettre la main, ou qui ont fait faillite », raconte Patrick Habé, vice-président.

Maurice Di Giusto, vice-président lui aussi, fustige certaines publicités qui promettent sans précision des économies chiffrées tellement substantielles que pour y arriver, il faudrait que la maison soit le mieux isolée du monde, située dans le Midi, merveilleusement orientée...

« On voit des commerciaux qui vendent aujourd'hui des installations en énergies renouvelables et qui, hier, vendaient des adoucisseurs ou du vin... », enchaîne Fernand Heinis, le président. Et Jérôme Schreiber de donner encore un autre exemple de pratique dont la corporation craint qu'elle jette le discrédit sur les énergies durables et les vrais professionnels : « On va installer une pompe à chaleur air dans votre maison avec un seul émetteur de chaleur en bas et un seul à l'étage, en oubliant de vous dire qu'il faudra acheter des pulls, laisser toutes les portes ouvertes ou faire des trous dans les murs intérieurs... ».

### Conseils

Pour prémunir le grand public contre les mauvaises surprises, la corporation prodigue plusieurs conseils. D'abord, demander la justification des qualifications professionnelles et des assurances des entreprises auxquelles on s'adresse. « Il ne suffit pas de la responsabilité civile et décennale chauffage et sanitaire, par exemple, il faut une assurance spécifique énergies renouvelables », précise M. Heinis (une assurance qui double la facture pour le professionnel : « de 6 000 ou 7 000 E à 15 000 E »).

Ensuite, faire établir plusieurs devis détaillés, « des devis qui ne soient pas juste un prix mais une étude de faisabilité complète, et qui précisent exactement le type de matériel proposé ». Il faudra ensuite comparer. Vérifier, aussi, une fois ces devis en main et en se rendant auprès de spécialistes (services fiscaux, Région, Ademe, etc.), que les crédits d'impôts éventuels que le vendeur aura peut-être mis en avant comme argument fonctionnent bel et bien pour ce projet précis. La corporation conseille enfin de privilégier la proximité, en pensant au service après-vente.

F.F.